Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 54 (1918)

Heft: 30-31

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIVme ANNÉE

Nos 30-31
Série A

LAUSANNE
10-17 août 1918.

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *L'enseignement par les faits. — Hommages à François Guex. — François Guex à Iéna. — L'enseignement par les travaux manuels : Expériences faites depuis dix ans dans une école vaudoise. — Informations : Cours d'éducation physique. Traitements fixes et impôt militaire. — La question des examens : Canton de Genève. — Plaidoyer pour les examens.*

L'ENSEIGNEMENT PAR LES FAITS

Sous forme de conseil ou de vœu, de regret ou de critique acerbe, je retrouve une constatation dont l'énoncé m'inquiète toujours : *l'école ne sait pas tirer parti de la réalité pour préparer à la vie.* Et, ce qui est plus grave encore, elle ne s'en soucie pas ; du moins pas assez.

Il est des cas où le reproche nous vient du dehors, et revêt une allure quelque peu paradoxale ; telle, cette affirmation du Dr Boigey : « Il est impossible de dénombrer la foule d'esprits faibles dont un enseignement quelconque a partagé la vie en deux parts non superposables, le réel et le convenu. »

Mais nombreux sont les maîtres d'école qui émettent la même opinion ; en voici quelques-unes :

C'est le professeur qui traduisit *Eclaireurs*, de Baden-Powell, et dont le passage qui suit ne s'en prend pas spécialement à l'école : « Si l'on traitait davantage la religion comme une chose de la vie quotidienne, elle n'y perdrait rien de sa dignité et elle y gagnerait de l'emprise sur les hommes. »

C'est, dans le même domaine, le professeur Förster, que, malgré ses nombreuses critiques, on ne saurait tenir pour un contempteur de l'école de son époque ; je lui emprunte plusieurs citations, où il s'agit bien, cette fois, d'enseignement scolaire : « Il serait certaine-

ment très désirable *que l'on s'habituât à mettre les grandes questions en rapport avec les problèmes concrets que les élèves rencontrent, et avec les expériences qu'ils font*[1]. Indication précieuse pour ceux qui sont chargés de l'instruction religieuse des jeunes : il faut éclairer par des problèmes concrets la signification de la foi et sa nature, et ne pas imposer à la jeunesse, comme on le fait trop souvent, une piété abstraite. N'est-ce pas, en vérité, une honte que les élèves de nos écoles supérieures, tout en s'occupant des questions les plus hautes, gardent si souvent *leur esprit absolument fermé à tout ce qui touche à leur culture personnelle?* Posez à ces enfants une question qui touche à l'expérience ou à l'observation de la vie, ils seront frappés de mutisme. La philosophie qu'on enseigne dans les classes supérieures des écoles devrait à mon avis aboutir, beaucoup plus qu'elle ne le fait, à *traiter les questions morales telles qu'elles se présentent* dans la vie de l'école, et dans l'effort personnel du jeune homme pour se connaître et se dominer.... Au lieu de cela, on fait trop souvent bâiller la jeunesse sur une logique sèche et une psychologie abstraite[2]. »

C'est encore M. Alb. Chessex qui, dans une sphère d'activité plus modeste et plus commune, juge utile de citer le conseil d'un collègue : « A l'assemblée du Schweizerischer Lehrerverein, à Zurich, M. le professeur Frauchiger a soutenu cette thèse, que l'enseignement du civisme ne doit pas être trop systématique, mais qu'il convient de *l'illustrer par des anecdotes....* Supposons, par exemple, a-t-il dit, qu'une femme, ayant voulu exercer la profession d'avocat, se la vît interdire par le gouvernement cantonal. Mais le Tribunal fédéral donnera raison à la plaignante, car la différence de sexe n'est pas un motif suffisant pour justifier une inégalité devant la loi dans le domaine professionnel. »[3]

Supposons, par exemple... Est-ce à dire que semblables suppositions ne soient pas la règle dans des leçons de cette nature ? qu'il se trouve des maîtres pour *parler* en classe de devoirs présents ou futurs, au lieu de *s'en entretenir* avec leurs élèves ?

[1] C'est nous qui soulignons.
[2] F.-W. Förster : *L'école et le caractère.*
[3] *Annuaire de l'Instruction publique en Suisse*, 1916, p. 59.

et encore leur en parler sans illustrer d'exemples leur malencontreux monologue? MM. Förster, Frauchiger et Chessex le pensent.

Et cela est trop vraisemblable, hélas! à en juger sur des cas bien plus stupéfiants encore. N'étudie-t-on pas, de ci de là, les mesures agraires sans avoir l'idée de descendre au jardin ou au préau? Ne fait-on pas, trop souvent, décrire minutieusement par l'élève tel volatile ou tel quadrupède dont il n'a jamais vu que l'image coloriée, au lieu de le questionner plutôt sur la modeste faune du voisinage?

Ne signale-t-on pas tel professeur de sciences, qui enseigne la botanique en avril et mai, non seulement sans faire la moindre excursion, la moindre observation dans les prés voisins de son école, mais sans montrer une plante? N'en signale-t-on pas un certain nombre qui dissertent sur l'homme des cavernes, sur les lacustres, sur les Gallo-Romains, sans se douter qu'il existe un musée y relatif à la ville voisine! que dis-je, dans leur propre ville!!

C'est monstrueux! Oui, mais cela est, en plein XXme siècle. Et il faut rappeler ici les exemples inouïs cités par Jules Payot:

« Nous avons entendu, dans une école dominée par de superbes ruines féodales, une leçon sur la féodalité, dans laquelle la maîtresse n'avait pas même songé à ces ruines connues de tous les enfants présents[1].

» N'avons-nous pas vu, quelques semaines après la terrible inondation du Rhône de 1897, donner comme sujet de devoir, à des enfants qui avaient dû sortir en barque pendant trois semaines, de *décrire les inondations de Murcie*[2] »?

* * *

Que semblables... oublis soient une rareté, j'en suis bien convaincu. Et je pense d'ailleurs qu'avec des maîtres aussi dépourvus du sens de l'enseignement, il n'y a rien à faire; s'ils ignorent tout des exigences de la pédagogie dite moderne qui recommande le travail d'intuition, la méthode active, la constante collaboration

[1] Il vaut la peine de relire dans J. Payot, *Aux instituteurs et aux institutrices*, p. 53, tout ce passage consacré à la méthode du « faire trouver ».

[2] Idem, p. 181.

de l'élève, s'ils en ignorent les avantages, c'est qu'ils le veulent bien, c'est qu'ils sont de la catégorie des sourds qui..... En revanche, il est certain que, à tous les degrés de l'enseignement, nombre de maîtres, d'ailleurs excellemment intentionnés, encourent partiellement les susdits reproches : le fait concret, l'observation personnelle, l'exemple approprié, l'allusion aux actualités de la vie, ne jouent pas encore à l'école un rôle suffisant. La raison qu'on en donne, c'est le *défaut de temps :* et c'est sur cet argument que je désire épiloguer au moyen de quelques exemples.

Soyez certains que si vous voulez convaincre une classe de l'influence du milieu et des conditions d'existence sur l'être vivant, rien ne vaudra une promenade où vous arracherez quelques touffes de graminées : successivement au bord du ruisseau, dans une fente de mur, le long d'un chemin sablé où les racines sont immenses, dans une haie où la plante s'allonge pour trouver la lumière, dans un jardin bien gras ; pas besoin de longues explications.

Si vous voulez inculquer le sens de la multiplication des fractions, rien ne vaudra le partage d'un terrain : « On vous abandonne le quart de ce jardin ; vous êtes trois à vous répartir ce quart : montrez-moi par un croquis quelle portion du jardin chacun de vous pourra labourer. » Je ne dis pas que tous comprendront du premier coup : $^1/_3 \times {}^1/_4 = {}^1/_{12}$; il faudra sans doute récidiver ; il y faudra du temps, oui. Mais je suis bien sûr que, à procéder de la sorte, nous obtiendrons quand même des résultats autrement rapides et autrement sûrs aussi, qu'en répétant vingt fois nos explications.

Si vous voulez faire saisir la notion, qui n'est pas aisément accessible à toutes les intelligences, du *dénominateur commun* — uniquement au point de vue du vocabulaire, s'entend, — rien ne vaudra la recherche par la classe de quelques indications élémentaires comme celle-ci : 3 marguerites, 4 bluets et 2 coquelicots = 9 fleurs.

Mais je ne vais pas me donner le ridicule de multiplier les exemples de cette nature. Revenons plutôt aux disciplines visées par nos auteurs : enseignement civique, histoire, morale.

Avez-vous constaté combien sont instables les connaissances de vos élèves au sujet des pouvoirs établis? Faites-leur donc *jouer* les attributions de chacun d'eux: constituez un conseil général ou communal et une municipalité (terminologie vaudoise); constituez des autorités cantonales ou fédérales des trois ordres, imaginez un programme, et organisez le travail. C'est passionnant pour le maître comme pour les enfants; et ça reste, je vous en réponds!

Votre classe de collège suit difficilement les étapes de la Révolution française? Que chacune des trois travées de pupitres représente d'abord un ordre: noblesse, clergé, Tiers. Dans une autre leçon, créez des partis; situez-y nominativement Mirabeau ou Robespierre, ou Danton.... J'y consacrai une fois trois heures: mais Constituante, Législative, etc., n'avaient plus de secrets même pour les moins doués des acteurs. Et c'était du travail *fait*.

Et il est tant de sujets qui se prêtent plus ou moins à semblable mise en scène, un peu longue parfois, mais dont les résultats du moins sont acquis!

Serait-il utile d'en chercher quelque exemple encore dans l'enseignement de la morale, systématique ou occasionnelle? Un article récent[1] opposait la charité à la solidarité. Etendons le champ, rapprochons, pour les bien distinguer, toutes les notions plus ou moins voisines soit de l'une soit de l'autre. Allons-nous nous embarrasser d'abord de définitions — on le fait parfois —, ergoter sur *les mots?* Commençons bien plutôt par *les choses*, par les faits, par d'abondants exemples.... Cela va de soi, et je ne saurais concevoir l'enseignement de la morale autrement que sous forme d'entretiens.

Non, décidément, il n'est pas de domaine où se vérifie mieux qu'à l'école cette constatation, trop souvent oubliée: *pour gagner du temps, il n'est rien de tel que de savoir en perdre à propos.*

ED. VITTOZ.

Apprendre? — Certainement; mais vivre d'abord, et apprendre par la vie et dans la vie. JOHN DEWEY.

[1] *Educateur*, 19 janvier 1918: *L'élevage humain.*

HOMMAGES A FRANÇOIS GUEX

Parmi les nombreux hommages rendus à l'œuvre du regretté F. Guex, il en est deux qui nous ont particulièrement touché.

C'est d'abord celui que lui adresse M. Maurice Millioud dans la livraison de juillet de la *Bibliothèque universelle.* « Il est le premier, écrit-il, qui soit venu dire à haute voix, dans notre pays, que la pédagogie est autre chose qu'un mélange confus d'instinct et de rhétorique, qu'elle est un art fondé sur diverses sciences, qu'elle peut et doit faire l'objet d'études méthodiques. Oh! la méthode! comme on le raillait spirituellement là-dessus... C'était presque une conjuration de ceux qui se considéraient comme des maîtres parcé qu'ils nuisaient à leurs élèves, et l'on pouvait presque mesurer l'insuffisance de leur enseignement à l'hostilité de leurs sarcasmes. Pensez donc! François Guex ne parlait pas le latin, et n'avait pas, comme eux, le mérite de l'avoir su!

» Tout de même, il y a quelque chose de changé depuis 1890. Et c'est à François Guex que nous le devons.»

Dans le *Bulletin pédagogique*, M. l'abbé E. Dévaud, professeur à l'Université de Fribourg, a consacré à l'ancien rédacteur de l'*Educateur* un article des plus remarquables. Nous regrettons vivement que l'abondance des matières et l'exiguité de notre format ne nous permettent pas de reproduire cet exposé d'une documentation si précise et d'une si belle élévation de pensée. Abstraction faite des différences de points de vue profondément respectables, créées par des conceptions religieuses divergentes, nul n'était mieux que l'auteur très distingué du *Guide de l'enseignement primaire* à même de comprendre et d'apprécier F. Guex. Il accomplit lui-même dans le canton de Fribourg, avec une science et une constance auxquelles nous nous plaisons à rendre hommage, une œuvre analogue à celle de notre regretté maître dans le canton de Vaud.

Nous recevons encore, à propos du disparu, le charmant article ci-dessous. Il nous rappelle le temps plus récent où, en 1897-98, nous accomplissions à notre tour le pèlerinage à la Mecque de la pédagogie allemande qui s'imposait alors aux enseignants désireux d'être renseignés. L'illusion d'une Allemagne éprise d'idéal et de fraternité humaine était encore permise. C'était un bien beau temps! E. B.

François Guex à Iéna.

« Connaissez-vous monsieur Guex? » Telle est la première question qui me fut posée, à Iéna, en janvier 1884, dans le milieu pédagogique où pour quelque temps me plongea la destinée. François Guex et moi, nous étions déjà de vieux amis. Quand on le sut, bien des portes me furent ouvertes. « C'est un compatriote et un intime de Monsieur Guex » — de *Moussié Gou-èxe,* — disait-on en me présentant à des professeurs, et aussitôt les visages de se montrer souriants et les mains de se tendre avec cordialité. Etre accueilli avec tant de bonne grâce dans un pays où l'on est inconnu et où l'on se figure être condamné à manger de la vache enragée, c'est plus qu'il n'en faut pour vous faire voir la vie en rose.

François Guex venait de rentrer à Lausanne, après avoir passé à peu près quatre années à Iéna et s'y être acquis une estime et des amitiés dont je trouvai partout les marques. Il enseignait le français à l'internat du Dr Henri Stoy, fils d'un réputé

disciple de Herbart, C.-V. Stoy, professeur de pédagogie à l'université de la ville. C'est avec tristesse que cette maison le vit partir. D'une débordante belle humeur, il en était le rayon de soleil. Et quelle admiration il avait su inspirer à ses élèves! « *Moussié Gou-èxe* sait tout, » me disait l'un d'eux avec cette foi qu'a seule la jeunesse. — « Tout ? » — « Oui, tout. Il parle l'allemand mieux que nous. Dans nos promenades, quand nous chantions, il savait les couplets dont nous avions perdu le souvenir. Et puis, il nous apprenait à connaître les simples et nous en disait les vertus. Passions-nous devant une ferme, nous savions par lui le nom des outils aratoires et leur usage; ils semblaient lui être aussi familiers qu'à un paysan. Durant les belles nuits étoilées, ses grands bras guidaient nos yeux vers les constellations. Mais c'est en histoire surtout qu'il est fort! Chaque année, le 14 octobre, il nous conduisait au champ de bataille d'Iéna. Nous nous arrêtions un instant sur la prairie où, la veille du combat, avait campé l'artillerie française. Il nous faisait prendre ensuite le raidillon où, une torche à la main, Napoléon éclairait l'escalade de ses bouches à feu. Arrivés sur le haut plateau que la garde impériale occupait pendant la nuit et d'où l'on domine tout le pays, nous étions suspendus aux lèvres de notre maître, tandis qu'il relatait les phases de la bataille, nous montrant la position de l'armée prussienne, le mouvement tournant de Davout, les passages par où débouchèrent les corps de Lannes, Augereau, Soult, Ney, Murat. On eût dit qu'il avait été l'un des témoins de la mêlée, tant était vivant et coloré le tableau qu'il en faisait. »

Il y avait dans la voix de cet élève un ton d'émerveillement que, bien des années plus tard, je retrouvai chez quelques professeurs et chez de futurs instituteurs que François Guex, devenu directeur de l'Ecole normale du canton de Vaud, avait accompagnés dans un voyage de vacances en Lorraine. Sur le théâtre des premières luttes de 1870, il leur en avait décrit les péripéties avec une aisance, une précision, dont ils ne revenaient pas. L'heure et le lieu des rencontres, la force des troupes, les noms des chefs, les gains et les pertes de part et d'autre, tout était présent à son esprit. « Où diable avez-vous puisé tant de science? Vous enseigneriez admirablement l'histoire des guerres, » lui dit un jour un colonel de l'armée fédérale. Et comme, vers les derniers temps de sa vie, je rappelai à mon ami ce compliment : « Le bon colonel, répondit-il avec un faible sourire, confondait la science avec la mémoire, cette bête de mémoire dont je souffre parfois cruellement : il y a tant de choses que je voudrais avoir oubliées ! »

La belle faculté dont il se plaisait à médire lui fut fort utile à Iéna. Grâce à elle, il put suivre avec fruit, à l'Université, nombre de cours sans prendre une seule note. Car, à côté de sa besogne journalière à l'internat, il fréquentait le séminaire de pédagogie du professeur Stoy, et les leçons du célèbre Hæckel, et celles de Sirvers sur la phonétique des idiomes germaniques. L'étude de cette dernière science le captivait fort; il ne l'abandonna jamais tout à fait. Il y était aidé par ce don pour les langues, qui lui permit de posséder à fond non seulement l'allemand de Goethe et de Schiller, mais encore l'allemand de la Thuringe, avec son accent un tantinet pleurnichard, avec les fautes de prononciation qui font dire aux bonnes gens de là-bas *d* au lieu de *t*, *b* au lieu de *p*, *i* au lieu de *ü*, et inversément.

L'ardeur qu'il mettait à l'étude le faisait chérir de ses maîtres. J'entends encore

le professeur Stoy me parler de lui. « Votre compatriote a été un des flambeaux de mon séminaire. Il fallait le voir à l'école d'application qui y est attachée ! Nous avons là les enfants les plus pauvres de la ville, mal nourris, en haillons, et dont les parents se soucient moins de les voir s'instruire que d'en être débarrassés le plus possible. Ces déshérités, M. Guex se les était attachés par sa bonté, sa douceur. En le voyant au milieu d'eux, je pensais à votre illustre Pestalozzi. Ayant gagné leur cœur, il vit s'ouvrir sans peine leur esprit à des entretiens pleins d'enjouement et où il leur donnait l'illusion de participer beaucoup plus que leur maître. Mais, sous cette apparence de délassement, se cachait un esprit de méthode, un sens didactique trop souvent absents chez des instituteurs même blanchis dans la carrière ou dont ils ne savent faire usage sans pédantisme. Pour sa première leçon, M. Guex avait choisi, — devinez un peu ! — il avait choisi l'*Heimatskunde* (la connaissance du pays natal). « Hum ! me dis-je, comment va se tirer de là cet étranger à peine débarqué dans nos parages ? » Je fus bien vite rassuré. Il connaissait la topographie d'Iéna, ses édifices, ses environs, leurs cultures, aussi bien que nous autres, et il éveilla dans la classe un intérêt dont tous les yeux disaient la vivacité. M. Guex n'aurait pu démontrer mieux la vocation qui le possède. L'épreuve était décisive. Dès lors, il ne fit que gagner en considération. Son départ m'a affligé comme il a afffigé les collègues que son enthousiasme ragaillardissait. Mais la Suisse se félicitera de le voir revenir, car il lui fera honneur. »

Ces paroles du maître que la haute école d'Iéna se faisait une gloire de posséder me sont restées gravées dans l'esprit.

Comme il voyait juste ! V. F.

L'ENSEIGNEMENT PAR LES TRAVAUX MANUELS

Expériences faites depuis dix ans dans une école vaudoise.

Comment intéresser à l'école les élèves réfractaires à l'enseignement habituel ? Comment développer chez tous, non seulement une partie des aptitudes, mais toutes les faces du caractère ? Comment satisfaire à ce besoin d'activité qui se trahit par les distractions même des élèves pendant les leçons du maître ? Comment donner aux individualités intéressantes un moyen d'essor ?

Les travaux manuels me paraissant répondre à ces buts, j'en fis dans ma classe un timide essai il y a vingt ans. Il aurait réussi, mais la Commission scolaire ne voulut pas sortir de l'ornière. Cinq ans plus tard, dans une autre localité, même tentative, même obstacle. Enfin, en 1908, je rencontrai une autorité locale qui voulut bien s'intéresser à la question, à condition qu'il n'y eût pas de frais pour la commune ni de répercussion fâcheuse sur les branches principales de l'enseignement (la moyenne de dictée était alors de 2,8 d'après le tableau d'examens).

Pour des raisons financières, je choisis le modelage. Frais d'établissement minimes : quelques rebuts d'une tuilerie voisine et voici la matière propre aux merveilleuses métamorphoses ; la caisse de classe fournit à chaque élève : une ardoise, quatre sous, une équerre à fenêtre, quatre sous, une règle de fer, six sous ; les ébauchoirs sont fabriqués en classe.

On commence. Sur une plaquette de terre (ancienne méthode de l'Ecole normale), on modèle le premier sujet : une feuille de lierre d'après nature et avec relief accentué. Résultats encourageants.

Quel sera le deuxième sujet? Il sera libre. Il faudra choisir, chercher, montrer ses goûts, sa perpicacité, son audace, et voici la liste de ces deuxièmes travaux : un héron, l'ours d'Appenzell, une main humaine, un cygne sur l'eau, une rose, une feuille de chêne, une tête de cigogne, l'écusson de Berne, celui de Genève, une tête de renard, le médaillon de Nicolas de Flue, une grenouille, etc...

Quelques-uns de ces travaux, bien finis, dénotent des aptitudes artistiques et les meilleurs sont l'œuvre des plus mauvais élèves, de ceux qui n'avaient aucun goût pour l'école et les autres leçons. Ils se sentent maintenant rehaussés dans leur propre estime et dans celle des autres. Bientôt ils se mettent à aimer l'école et à s'intéresser aussi aux autres leçons.

Le moulage. On décida de mouler les plus beaux modelages ; ce serait ainsi la consécration et la récompense de la réussite. Ce travail, qui permet de multiplier les exemplaires, est par lui-même et la technique qu'il exige, très attrayant et instructif. De plus, les plâtres obtenus se prêtent admirablement au coloris et on arrive à réaliser ainsi des objets qui ont une véritable valeur commerciale. Le simple plâtre à mouler, d'origine suisse, est très suffisant et ne coûte guère plus de 4 fr. le sac. Une table improvisée, un baquet, une truelle, voilà tout le matériel. Un peu de fil de fer et de l'étoupe complètent les accessoires.

Les élèves aiment beaucoup à mouler ; ils apprennent à doser le plâtre dans l'eau, à recouvrir le sujet d'une belle crème blanche, à démouler pour avoir le négatif ou matrice, à préparer ce moule par deux enduits de savon et d'huile, puis à couler le modèle définitif qui sortira bien du moule avec son joli relief. Les couleurs sont à l'huile ou au pétrole et toujours très liquides. On imite de vieux bronzes, des fers forgés, des marbres, des bois sculptés, et avec un peu de copal, des faïences.

Plastelline ou plasticine. Cette matière à modeler remplace très avantageusement la terre glaise ; plus propre à manier, d'une consistance toujours égale, elle n'a pas besoin d'être mouillée et on retrouve son travail comme on l'a laissé, même après une année de vacances. On utilise comme fond une planchette ou un objet de faïence, plat, assiette à orner.

Cette plastelline était assez bon marché avant la guerre (1 fr. 50 le kg.). Elle doit se fabriquer facilement, mais elle est introuvable depuis deux ans. Une provision de 500 grammes par élève suffit amplement pour bien des années.

Dès 1914, un subside cantonal du Departement de l'Instruction publique a bien facilité notre tâche.

Evolution. Complément utile du dessin, le modelage n'était pour nous, la première année, qu'une branche à part ; mais il a évolué, grâce à la liberté laissée aux élèves, et n'a pas tardé à entrer peu à peu en relations avec toutes les autres branches du programme.

A la suite d'une discussion sur les courbes de niveau, un élève eut l'idée de modeler l'Angleterre en relief, et ses camarades voulurent l'imiter avec d'autres

cartes, si bien que toute l'Europe y passa. Ils trouvèrent la méthode suivante : les contours sont marqués sur un fond (niveau de la mer) et l'emplacement des principaux sommets indiqué par un point où l'on plante un bout d'allumette coupé à l'échelle. Cette échelle des montagnes doit être cinq fois plus faible que celle des longueurs horizontales pour donner un relief suffisant.

Les contreforts sont ensuite modelés aussi justes que possible. Il y a des méthodes plus exactes pour construire des reliefs, mais celle-ci est suffisante pour l'étude générale.

Les élèves s'étaient groupés par deux pour hâter le travail : un calculateur et un modeleur. Le travail en commun est un peu bruyant, mais plein d'entrain et intéressant.

Ces reliefs ont pour les élèves un tout autre attrait que la carte et laissent une idée plus juste et plus vivante.

L'évolution dans les applications des travaux de modelage s'est continuée dans des voies nouvelles créées par des circonstances fortuites et l'esprit inventif des élèves. L'un d'eux avait une tortue vivante qu'il était en train de modeler quand survint une leçon de lecture sur « Bernard Palissy » : « Monsieur, j'aimerais mettre ma tortue sur un plat pour l'orner comme faisait Palissy ! » Et la tortue, ou plutôt sa reproduction, fut collée au milieu d'un plat rond, avec une petite bordure pour rappeler le sujet, et le tout moulé et peint donna une superbe faïence dont le nouveau Palissy fut très fier. Naturellement, les camarades arrivèrent avec des plats de toutes grandeurs, ovales ou ronds, et les ornèrent à qui mieux mieux ; beaucoup ont su appliquer les principes de la décoration que pereonne ne leur avait enseignés, pas même le régent, qui les ignorait alors. Ils ont remarqué le contraste heureux du géométral et du naturel, l'effet des oppositions, etc. L'étude des couleurs et la façon dont celles-ci furent combinées ont été également très instructives pour le maître.

Le chapitre de l'ornementation relia peu à peu le modelage à toutes les autres branches de l'enseignement. La salle d'école vit ses parois égayées de « faïences » dont les sujets décoratifs étaient empruntés à l'histoire, aux sciences naturelles, à la géographie, à la fable, à la légende, à la morale même. (Voir les reproductions photographiques.)

Maintenant le travail manuel n'est plus pour nous un accessoire, malgré le peu de temps (2 heures hebdomadaires) que nous lui consacrons, c'est une base pour les leçons les plus diverses. A chaque instant, de nouveaux problèmes se posent aux petits travailleurs qui sentent le besoin du maître et lui demandent ses directions quand celles-ci ne sont pas fournies par une discussion d'ensemble.

J'ai aujourd'hui la certitude que cette base d'enseignement par le travail manuel doit remplacer la leçon de choses purement orale. Celle-ci est en somme une analyse ; elle va du tout complexe aux éléments.

L'activité du jeune être le porte à la synthèse beaucoup plus qu'à l'analyse : il aime à construire. Plus tard seulement, il se plaira à décomposer et à classer. Frœbel a vu, ici, plus juste que Pestalozzi : « De l'activité, toujours de l'activité, par la synthèse. »

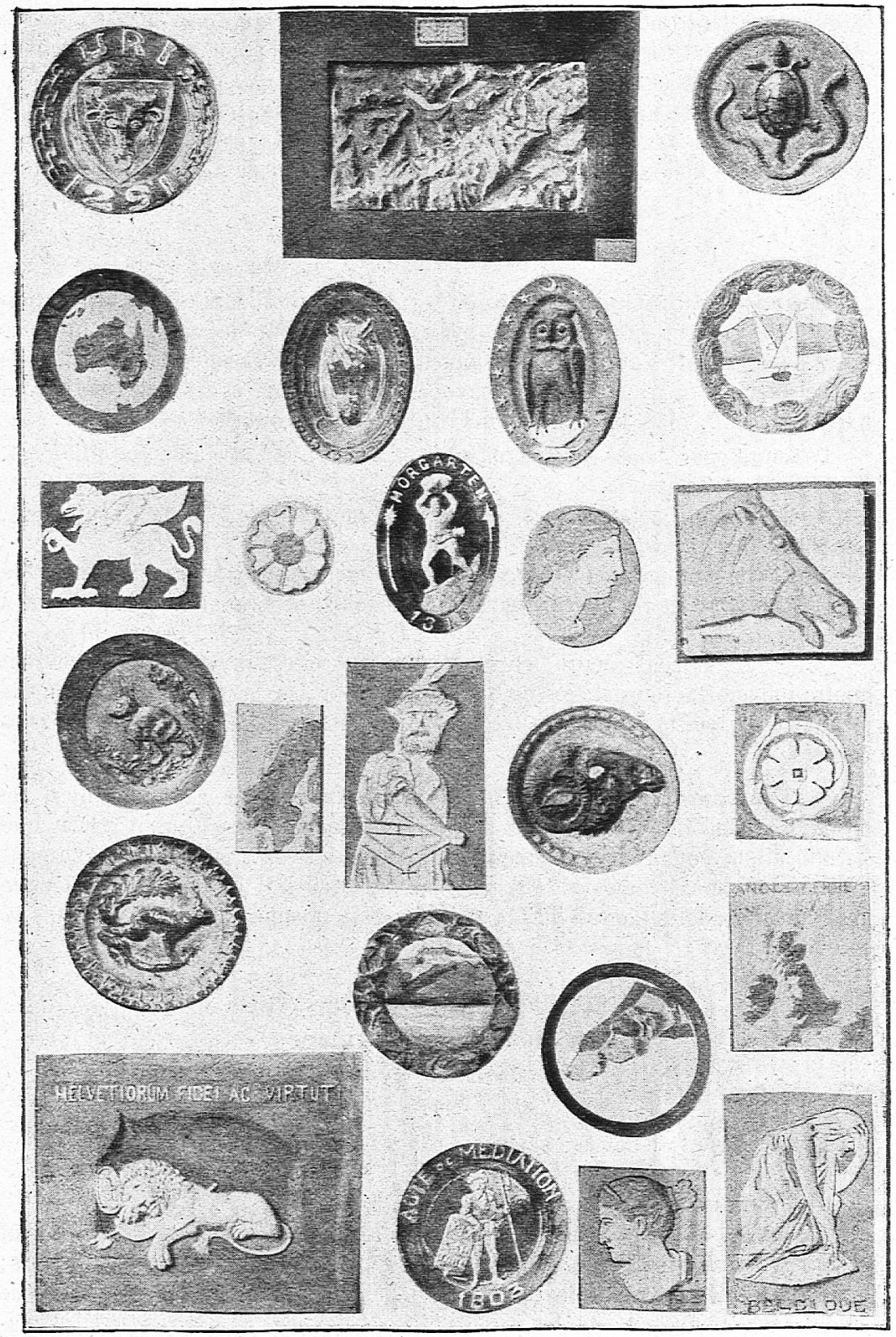
MORGARTEN
HELVETIORUM FIDEI AC VIRTUTI
AUTE MEDIATION
1803
BELGIQUE

Les méthodes synthétiques d'enseignement ont une grande puissance ; elles développent dans une classe beaucoup d'intensité de vie et de pensée, parce qu'elles montrent toujours un but à atteindre, et alors l'étude apparaît à l'enfant comme le chemin nécessaire pour arriver.

Un point encore en terminant. Le temps consacré aux travaux manuels a-t-il nui aux résultats des autres enseignements? Un seul fait nous servira de réponse : la moyenne de dictée de la classe est montée peu à peu de 2,8 en 1908 jusqu'à 1,6 en 1917.

H. Guignard.

INFORMATIONS

Cours d'éducation physique. — L'association suisse pour l'éducation physique, les jeux et les sports, avait organisé pour le mois d'août trois cours destinés, entre autres, au personnel enseignant. Par suite de l'épidémie de grippe infectieuse, ces cours sont renvoyés à l'automne, à des dates qui seront fixées plus tard, mais les inscriptions continuent d'être reçues comme suit :

1. Cours pour dames (Suisse romande et Tessin), à Lausanne, par Mlle Vogt, Hôtel Central, Lausanne.

2. Cours pour messieurs des cantons de Vaud, Genève et Valais, à Genève, par M. J. Thorin, inspecteur de l'enseignement, à Genève.

3. Cours pour messieurs des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Tessin et du Jura bernois, à l'île St-Pierre, par M. L. Chapuis, professeur de gymnastique à Fribourg.

Ces cours durent quatre jours chacun ; les personnes admises recevront quatre indemnités journalières de 6 fr. (4 fr. pour les participants habitant la localité où a lieu le cours) ; les frais de voyage en troisième classe seront remboursés.

*** **Traitements fixes et impôt militaire.** — Le Comité central du faisceau vaudois des « traitements fixes » avait demandé au Conseil d'Etat que les allocations pour renchérissement de la vie ne fussent pas soumises à l'impôt militaire et que cet impôt pût être payé en deux moitiés, l'une le 1er août, l'autre le 1er novembre. Le Conseil d'Etat a repoussé la première demande et admis la seconde.

LES ENQUÊTES DE L'« ÉDUCATEUR »

La question des examens.

Canton de Genève.

1.

1° Etes-vous satisfait de la forme d'examen en usage dans votre classe?

Oui.

2° Si oui, qu'est-ce qui motive votre satisfaction?

A Genève, les inspecteurs sont d'anciens régents ; en général, ils inspectent avec bienveillance ; ils sont, bien que leurs supérieurs, les amis des instituteurs ; leurs remarques sont faites avec amabilité, pour le bien de l'école ; en cas de conflit avec les autorités ou les parents, ils soutiennent le maître et sont d'heu-

reux intermédiaires entre le Département de l'Instruction publique et le fonctionnaire. Les inspecteurs visitent les classes à époques indéterminées ; chaque année, ils font un examen oral, mettent un chiffre pour la lecture et l'écriture, interrogent les élèves, mais sans marquer de notes pour les autres branches.

A la fin de l'année scolaire, il y a un examen écrit, le même jour, pour tout le canton, avec les mêmes questions ; les maîtres surveillent la classe d'un collègue.

4e question :

a) Les inspecteurs sont assez nombreux ; il y a :

Un inspecteur général,
» » de gymnastique,
» » de dessin,
» » de chant,

sans compter les six médecins différents, une infirmière scolaire.

Enfin, M. le Président du Département de l'Instruction publique fait de nombreuses visites dans toutes les écoles.

b) A Genève, le maître interroge aussi ses élèves. Remarque : à la même question posée par le maître ou par l'Inspecteur, l'élève répond mieux au premier qu'au second.

Quels changements préconisez-vous ?

Il est difficile de faire une dictée ou un thème allemand qui corresponde exactement au programme. Ne serait-il pas préférable de dicter des phrases prises dans les exercices faits durant l'année par les élèves ? Ce serait véritablement un examen. Aujourd'hui, celui qui fait les thèmes ne se rend pas toujours compte des difficultés ; or, que l'examen soit facile ou difficile, deux fautes enlèvent une note.

R. B.

2.

A Genève, nous vivons sous le régime d'un contrôle nettement exagéré et mal approprié aux méthodes actuelles d'enseignement. — Tandis que partout ailleurs on marche vers la suppression ou la simplification des examens, chez nous — à l'école primaire tout au moins — on croirait notre système scolaire voué à sa perte si l'on touchait à cette sacro-sainte institution.

Le but de ces examens ? Contrôler le travail du maître et, accessoirement, doter chaque élève d'un chiffre pour chacune des branches du programme.

...Ils sont de deux sortes : 1o l'examen oral, auquel procède l'inspecteur, qui donne son appréciation chiffrée pour la lecture et l'écriture ; 2o les examens écrits, auxquels on consacre, vers la fin juin, une période de trois ou quatre jours, fourniront une note pour les autres branches inscrites au programme (orthographe, composition, arithmétique et géométrie, allemand, géographie, histoire et dessin).

De cette exagération du contrôle nous rendons en partie responsables nos prix, accessits et certificats décernés en grande pompe à l'occasion de la fête des Promotions. Cette distribution de récompenses dont les élèves les mieux doués sont toujours les heureux bénéficiaires, constitue un moyen d'émulation d'un autre âge, anti-social, condamné par tous les hommes de progrès, et qui n'ajoute certes rien à la réputation de nos écoles !

A notre avis, le système de contrôle le plus rationnel et le plus juste serait l'unique examen oral de l'inspecteur. Mais il faudrait que celui-ci ne se contentât pas du rôle incomplet de contrôleur, mais qu'il devînt le conseilleur, celui qui jugera le point de vue éducatif en même temps que le degré d'instruction, qui s'appliquera, par des visites plus fréquentes, à réformer un enseignement défectueux, qui encouragera toutes les initiatives fécondes.

Et nous voudrions voir disparaître, pour le bien de nos écoles, l'antique arsenal des examens écrits. Chacun sait combien leur préparation pousse au gavage, à l'instruction forcée, au travail par à-coups avec les fastidieuses répétitions qui entraînent maîtres et élèves à travailler dans un état de surexcitation malsaine peu propre à faire aimer l'étude. D'autre part, la dictée, la surveillance et la correction de ces examens étant faites par autant de personnes qu'il y a de classes, il n'y a pas uniformité d'appréciation, ni de valeur comparative. A tous les points de vue ces examens sont faux et ne répondent à aucune nécessité.

A. M.

3.

Dans la causerie aussi intéressante que suggestive que M. Malche a bien voulu faire à l'U. I. P. G. en juin 1917, notre Directeur a traité, entre autres choses, la question des examens. Et il a fort bien su mettre en lumière quelques défauts par trop apparents de ces malheureux dont on dit tant de mal. Ne serait-ce que le fameux « bourrage » du mois de mai où maîtres et maîtresses croyant tout perdu exigent de leurs élèves une quantité de travail vraiment anormale, et le temps perdu qui suit les examens, et l'injustice qui réside toujours fatalement dans le hasard des questions posées, et la rivalité entre collègues du même bâtiment, et celle, non moindre, entre bâtiments différents, et les réclamations des parents qui voudraient vérifier l'œuvre des jurés, il faut reconnaître que bien des critiques formulées déjà sont fondées.

« Supprimons, dit M. Malche, ce système par trop suranné et substituons-lui quelque chose de mieux. Une séance de fin d'année, par exemple, à laquelle on convierait les parents, et où le maître interrogerait ses élèves devant l'auditoire, revisant le programme parcouru et montrant les progrès accomplis pendant l'année scolaire. »

De prime abord, pareil projet semble enchanteur. La réflexion me suggère cependant maintes remarques que je désire exposer ici. Cette mise en scène devant les parents me paraît d'abord ressembler beaucoup à une représentation où tout est au point et où les spectateurs n'ont qu'à applaudir. Le maître préparerait à l'avance et bien soigneusement son petit boniment; les élèves apprendraient peut-être au préalable les réponses à formuler. Naturellement les cancres se tairaient (comme il est d'usage dans les examens oraux) et tout irait à souhait. A moins encore que les élèves intimidés par la présence d'un auditoire aussi nombreux qu'inusité, aillent ne pas oser ouvrir la bouche, ou ne proférer que des sons inarticulés. Et, dans un domaine plus pratique, mais tout aussi utile, comment réglerait-on la promotion des élèves? Au petit bonheur, selon les réponses données? C'est pour le coup que les parents crieraient : « Haro »! et que le maître devrait se montrer superlativement bienveillant! Et les élèves,

instruits de la suppression de l'examen, travailleraient-ils avec une ardeur non diminuée?

Ce sont là, bien entendu, remarques toutes personnelles ; et, sans doute, ai-je exagéré les inconvénients de la méthode proposée. Ils ne me semblent pourtant guère négligeables.

— Alors, me direz-vous, devons-nous revenir tout bonnement à l'examen tel qu'il se pratique actuellement?

— Oui.

— Vous en avez cependant signalé vous-même les erreurs?

— C'est vrai, mais je les juge réparables.

Une classe, composée d'éléments normaux, et qui a travaillé sérieusement pendant toute l'année n'a pas besoin du « bourrage » déjà mentionné. Non pas qu'une petite revision des choses apprises ne soit nécessaire. Mais si elle est faite dans des conditions raisonnables, elle ne peut s'appeler décemment du « bourrage » ; et même, j'ose l'affirmer, elle constitue un travail utile.

Un véritable bourrage, celui-là, et contre lequel on devrait résolument s'élever, c'est celui qui est pratiqué à l'Université, à l'égard du candidat qui doit passer huit ou neuf examens en une seule séance au sortir de laquelle il est absolument épuisé et malade d'énervement.

Quant au terrible hasard des questions posées, je répondrai que tout élève véritablement préparé peut aisément résoudre ces questions qui sont généralement très — certains disent trop — faciles. Nos collègues du Collège et de l'Ecole professionnelle se plaignent énormément du fait qu'ils sont contraints d'admettre dans leurs classes des écoliers dont les résultats de fin d'année, au sortir de l'école primaire, sont trop faibles. Leur plainte est fondée et les règlements concernant les passages devraient être revisés dans un sens moins libéral. Ou mieux, les examens devraient être plus difficiles. Nos petits élèves ont déjà pour ceux-ci un tel dédain! Il faut les voir à la veille du jour sacramentel, légers d'esprit, s'occupant à peine du lendemain. Ils considèrent plutôt l'examen comme devant remonter leur moyenne.

Et alors que presque tous les maîtres se plaignent de la facilité dérisoire des examens, se lamentent sur les queues de classe que la façon par trop débonnaire d'effectuer les passages leur imposent, on se trouve en présence de ce fait singulier : les mêmes plaignants, dictant les examens dans les classes de leurs collègues, s'évertuent souvent à « souffler » tout ce qu'ils peuvent aux élèves dont ils ont la surveillance ce jour-là. S'ils s'aperçoivent qu'il y a fraude, ils ne sévissent pas, ce qui est, notez-le, tout à fait immoral. Pourquoi? Parce que le commissaire délégué qui a le tort inouï de prendre la tâche au sérieux craint d'être ensuite dénigré par son collègue. Voilà où nous amène la manie d'obtenir des résultats brillants.

Il faut s'entendre : le reproche que je viens d'adresser à quelques-uns de mes collègues est bien loin d'être mérité par tous. Néanmoins, je le dis carrément, il vaudrait infiniment mieux que cette pratique des « examens à la coule » cessât définitivement.

Dernier desideratum : pourquoi le titulaire d'une classe ne peut-il prendre connaissance des travaux de ses élèves, les examens étant déjà dûment corrigés?

Ce processus éviterait bien des réclamations de parents, réclamations fatalement transmises aux inspecteurs, à un moment pénible pour ceux-ci. Il aurait aussi pour heureux effet de supprimer tout soupçon entre collègues. De tels motifs, ce me semble, sont plus que suffisants pour l'adoption de la petite réforme proposée.

G. Schœnau, instituteur.

Plaidoyer pour les examens.

Ce n'est pas sans quelque amertume
Que je vois nos jeunes régents,
— Les cœurs des jeunes sont chan-
[geants, —
Faire fi des vieilles coutumes.
Ces émules des doux Germains,
Pour n'en pas perdre l'habitude
Et troubler notre quiétude,
Clament : A bas les examens !

J'en veux prendre ici la défense,
Que cela vous convienne ou non,
Car, malgré tout, ils ont du bon :
Je le dis comme je le pense.
Après quoi, dans un an, demain,
S'il vous plaît qu'on les abolisse,
N'attendez pas que j'applaudisse :
Je suis, moi, pour les examens !

Institution désuète,
Dites-vous, ô démolisseurs !
Mais pour nous, les instituteurs,
N'est-ce pas plutôt une fête ?
A des experts point inhumains
Nous cédons volontiers la place,
Et, gavée à point, notre classe
Nous fait honneur aux examens !

Libre, le maître se promène,
En bâillant comme un bienheureux,
Cueillant, ici, le mot joyeux
Qui lui fait oublier sa peine ;
Ecoutant, là, les plus malins
Résoudre de façon brillante
Les questions embarrassantes
Du jury de nos examens.

Il pourra lire en compagnie
Plus d'un travail original
Où l'orthographe est mise à mal,
Mais où brille la fantaisie...
Il suit, sur de mouvants terrains,
Ses mathématiciens en herbe,
Et les découvertes superbes
Qu'ils font pendant les examens !

... Si vous obtenez gain de cause,
On nous enverra du chef-lieu
Au moins douze adjoints nouveau-jeu...
Y gagnerons-nous quelque chose ?
Et nos inspecteurs anciens,
Que nos classes ne voyaient guère,
Ne suffiraient-ils pas à faire
De temps en temps, quelque examen ?

Si vous supprimez la « Visite »,
Adieu le plantureux banquet
Que la Commune vous offrait
Pour récompenser le mérite !
Vous avez le pain et le vin
Une fois l'an, en abondance,
Au lieu de la maigre pitance
Des autres jours sans examen !

Croyez-moi, remettez l'affaire
A plus tard ; cela vaudra mieux,
Et laissez tout d'abord les vieux
Achever en paix la carrière.
Alors, par de nouveaux chemins,
Vous marcherez, d'un nouveau zèle,
Vers ces temps que vos vœux appellent,
Où l'on n'aura plus d'examens !

A. R.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

ÉDITION J.-H. JEHEBER, GENÈVE

28, RUE DU MARCHÉ, 28

Le succès des livres de **MARDEN** est dû à ce qu'ils apprennent à l'homme à s'affranchir de tous les ennemis de son bonheur, de son ignorance, de ses défauts, ainsi qu'à échapper à l'esclavage du mal. Ils lui font découvrir les forces merveilleuses qui sont en lui et qui l'aident à s'élever au-dessus des soucis, de la crainte, de la tristesse, de tout ce qui le paralyse et l'affaiblit.

L'Attitude victorieuse	Fr. 5 —	Relié	Fr. 6 50
Les Miracles de la Pensée . . .	» 5 —	»	» 6 50
Le Corps et l'Esprit	» 3 50		
La Joie de vivre	» 5 —	»	» 6 50
L'Influence de l'Optimisme . . .	» 2 50	»	» 3 50
Le Succès par la Volonté	» 5 —	»	» 6 50
L'Employé exceptionnel	» 3 —	»	» 4 —

HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE

Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe **Lausanne**
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.

Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).

— BIJOUX FIX —

Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1er titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

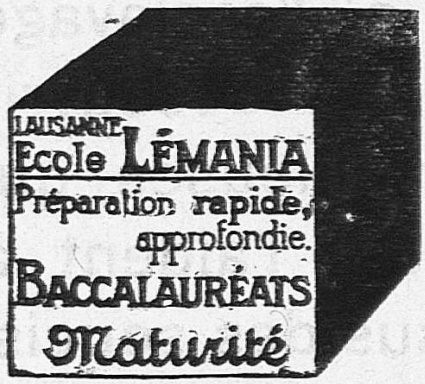

Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales

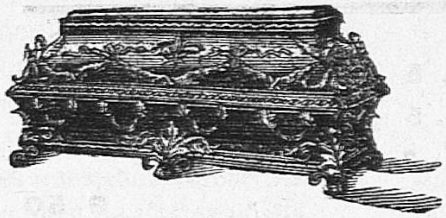

Hessenmuller-Genton-Chevallaz
S. A.
LAUSANNE Palud, 7 Chaucrau, 3
Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs de la Société Pédagogique Vaudoise.

MAIER & CHAPUIS

Rue et Place du Pont
LAUSANNE

10 % au comptant aux instituteurs de la S. P. V.

MAISON SPÉCIALE de VETEMENTS

pour Messieurs et Enfants.

UNIFORMES Officiers

Toute la CHEMISERIE

FRANCILLON & Cie

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT
LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET
FERRONNERIE & QUINCAILLERIE
Brosserie, nattes et cordages.
Coutellerie fine et ordinaire.
OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

EDITION FŒTISCH FRÈRES (S. A.)

Lausanne ~ Vevey ~ Neuchâtel

La maison FŒTISCH FRÈRES (S. A.) a l'avantage d'informer son honorable clientèle, ainsi que MM. les Directeurs des sociétés chorales, musicales, dramatiques, etc., qu'elle est désormais seule propriétaire des deux fonds d'édition très avantageusement connus, celui de l'UNION ARTISTIQUE et celui de la maison I. BOVARD, l'un et l'autre à Genève.

Ces fonds comprennent, outre les œuvres des principaux compositeurs romands : BISCHOFF, DENÉRÉAZ, GRANDJEAN, MAYR, NORTH, PILET, PLUMHOF, etc., etc., toutes celles de Ch. ROMIEUX, et une très riche collection de

CHŒURS

MORCEAUX POUR FANFARE

ET POUR HARMONIE

PIÈCES DE THÉATRE

SAYNÈTES

MONOLOGUES

etc., etc., etc.

dont le **catalogue** *détaillé, actuellement en préparation, sera prochainement distribué.*

DIEU HUMANITÉ PATRIE

LIVme ANNÉE — Nos 32-33. LAUSANNE, 24-31 août 1918.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique:

JULIEN MAGNIN

Avenue d'Echallens, 30.

Gérant: Abonnements et Annonces.

JULES CORDEY

Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: **A. Roulier**, instituteur, la Rippe.
JURA BERNOIS: **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE: **W. Rosier**, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL: **H.-L. Gédet**, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50
PRIX DES ANNONCES: 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces:

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE.

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Jules Rappa

Ancienne maison A. Mauchain

Genève

La Maison fournit tous les modèles de tables d'école sur demande

Tableaux noirs. Porte-cartes géographiques

Médaille d'or, Paris 1889

Médaille d'or, Genève 1896

Médaille d'or, Paris 1900

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours :

INSTITUTEURS : Démoret : fr. 2400, plus logement, jardin, 7 stères de bois et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école ; 30 août. — **Villarzel** : (classe primaire supérieure), fr. 2800, logement, jardin et bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 23 août. — **Provence (Nouvelle Censière)** : fr. 2400, logement, fr. 20 d'indemnité de jardin ; bois nécessaire au chauffage de la salle d'école, et aux besoins de l'instituteur ; 6 septembre.

INSTITUTRICES : Bassins : maîtresse d'école enfantine : fr. 1100, indemnité de logement de fr. 150 : 4 stères de bois, 2 stères de sapin et 50 fascines, à charge de chauffer la salle d'école ; 30 août — **Lussy s. Morges** : (travaux à l'aiguille) ; fr. 300 pour toutes choses : 6 septembre. — **Seigneux** : fr. 1700, logement, jardin ou indemnité ; bois nécessaire au chauffage de l'école ou de l'appartement : 6 septembre. — **Lausanne** : fr. 2400 à fr. 3000 pour toutes choses suivant années de service dans le canton, plus prime de fr. 35 à fr. 230 pour années de service dans la commune ; retraite supplémentaire communale éventuelle ; obligation d'habiter le territoire de la commune ; s'abstenir de toute démarche personnelle : 6 septembre.

Institut cantonal des sourds-muets à Moudon

La nouvelle année scolaire commencera le lundi 2 septembre 1918. — Age minimum d'admission : 7 ans. — **Internat. — Démutisation. — Enseignement primaire — Travaux manuels.**

Pour tous renseignements s'adresser au Département de l'Instruction publique et des Cultes du canton de Vaud, service de l'enseignement primaire, 4, place de la Cathédrale, Lausanne.

Enseignement secondaire

Examen du brevet de maîtresse secondaire.

Ces examens commenceront le mercredi 9 octobre 1918.

Adresser les inscriptions, avec les titres et un curriculum vitæ, au Département de l'Instruction publique, 2me service, jusqu'au 1er septembre.

Les candidates soumises au nouveau Règlement voudront bien indiquer la langue étrangère qu'elles ont choisie et les œuvres qui ont fait l'objet de leur étude spéciale.

AVIS

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

INSTITUT J. J. ROUSSEAU

Cours de vacances

à Locarno du 30 août au 6 septembre.

Psychologie de l'enfant. Pédagogie expérimentale. Orientation professionnelle.
Renseignements et programmes : Taconnerie, 5, Genève.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires,** à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

(J. H. 5690 B.)

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

à ZURICH

Service principal.

Bien que la Société accorde sans surprime aux assurés la garantie des risques de guerre, ceux-ci ne sont pas tenus de faire des contributions supplémentaires.
Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.
Police universelle.

La Société accorde pour les années 1917 et 1918 les mêmes dividendes que pour les 5 années précédentes.

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande,** ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schæchtelin,** Agent général, Grand-Chêne 11, **Lausanne.**

Editions ATAR — GENÈVE

Livres en usage dans les Universités, Collèges, Ecoles secondaires, primaires et privées de la Suisse romande.

ARZANI, *prof.* *Grammaire italienne*	Fr.	3.—
» » *Anthologie italienne*	»	3.—
CHOISY, L., *pasteur.* *Manuel d'instruction religieuse, 4me édition.*	»	0.75
CLIFT, J.-A. *Manuel du petit solfégien.*	»	0.95
CORBAZ, André. Exercices et problèmes d'arithmétique, 1re série, Livre de l'élève	»	0.80
» » » » Livre du maître	»	1.40
» » » 2me série, Livre de l'élève	»	1.20
» » » » Livre du maître	»	1.80
» » » 3me série, Livre de l'élève	»	1.40
» » » » Livre du maître	»	2.20
Calcul mental	»	2.20
Manuel de géométrie	»	1.70
DÉMOLIS, *prof.* *Physique expérimentale*	»	4.50
DENIS, Jules. *Manuel d'enseignement antialcoolique (77 fig. et 8 pl. litho.)*	»	2.—
DUCHOSAL, M. *Notions élémentaires d'instruction civique, édit. complète*	»	0.60
» » » » » » *réduite*	»	0.45
EBERHARDT, A., *prof.* *Guide du violoniste*	»	1.—
ELZINGRE, H., *prof.* Manuel d'instruction civique (2me partie : Autorités fédérales)	»	2.—
ESTIENNE, H. *Pour les tout petits, poésies illustrées*	»	2.—
GAVARD, A. *Livre de lecture, degré moyen*	»	1.50
GOUÉ (Mme) et **GOUÉ**, E. *Comment faire observer nos élèves?*	»	2.25
GROSGURIN, *prof.* *Cours de géométrie*	»	3.25
JUGE, M. *prof.* *Notions de sciences physiques*	»	2.50
Leçons de physique, 1er livre : Pesanteur et chaleur	»	2.—
» » *2me livre : Optique*	»	2.50
Leçons d'histoire naturelle	»	2.25
Leçons de chimie	»	2.50
Petite flore analytique (à l'usage des écoles de la Suisse romande)	»	2.75
LESCAZE, A., *prof.* *Premières leçons intuitives*	»	1.80
Manuel pratique de langue allemande, 1re partie	»	1.50
» » IIme partie	»	3.—
» » Ire partie, professionnelle	»	2.25
» » IIme partie, professionnelle	»	2.75
Lehr- und Lesebuch für den Unterricht in der deutschen Sprache		
1re *partie*	»	1.40
2me *partie*	»	1.50
3me *partie*	»	1.50
MALSCH, A. *Les fables de la Fontaine (édition annotée)*	»	1.50
MARTI, A. *Livre de lecture, degré inférieur*	»	2.50
MARTI et **MERCIER**. *Livre de lecture, degré supérieur*	»	3.—
PITTARD, Eug., *prof.* *Premiers éléments d'histoire naturelle*	»	2.75
PLUD'HUN, W. *Comment prononcer le français?*	»	0.50
» *Parlons français*	»	1.—
POTT, L. *Geschichte der deutschen Literatur*	»	4.—
SCHUTZ, A. *Leçons et récits d'histoire suisse*	»	2.—
THOMAS, A., *pasteur.* *Histoire sainte*	»	0.65

Majoration de 20 % sur les prix ci-dessus, suivant décision de la Société des Libraires-Editeurs de la Suisse.

GENÈVE □ Editions ATAR □ GENÈVE

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

Viennent de paraître dans la Nouvelle Bibliothèque Bleue :

Très plaisante et recreative hystoire du très preulx et vaillant chevallier

PERCEVAL LE GALLOYS

jadis chevallier de la Table Ronde, lequel acheva les adventures de Sainct Graal au temps du noble Roy Arthus.

Un vol. in-16, avec les illustrations de l'édition ancienne (1530), publié par *Guillaume Apollinaire* 4 50

La vie du preulx chevallier Bayard

par *SYMPHORIEN CHAMPIER*

Un vol. in-16, avec figures sur bois de l'édition originale (1525) . . 4 50

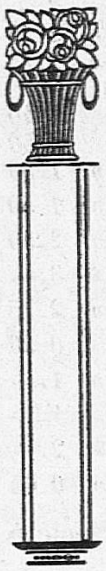

Malgré le goût des Romantiques pour le moyen-âge, malgré les travaux des érudits, la littérature médiévale de la France reste profondément ignorée de la plus grande partie du public instruit.

Ces romans chevaleresques, ces légendes épiques et courtoises, ces contes satiriques souvent popularisés par l'opéra ou d'autre façon, il fallait les remettre à la portée du vrai public, en volumes bien exécutés, dans un format commode et ornés d'illustrations documentaires non point répandues à profusion mais en nombre suffisant pour préciser le caractère de chacun des ouvrages publiés.

Tel est le plan de la *Nouvelle Bibliothèque Bleue* dont les deux premiers volumes indiqués ci-dessus viennent de paraître.